

Agent polyvalent du centre technique municipal

Sous l'autorité directe du responsable du centre technique municipal et de l'adjoint au responsable, il participe aux interventions du centre technique municipal.

Missions principales :

1. il participe aux travaux du centre technique municipal : entretien de la voirie, débroussaillage, entretien des fossés, des espaces verts, entretien et nettoyage des bâtiments, travaux d'entretien des bâtiments, logistique pour les manifestations communales ou associatives
2. il participe à l'entretien du matériel et des véhicules du centre technique
3. il se forme et veille à appliquer la politique de gestion écologique et environnementale, dont le zéro phyto
4. il se forme et participe aux actions du technique municipal dans le cadre du PCS (Plan communal de sauvegarde),
5. il veille au respect des règles de sécurité sur les chantiers : signalisation, port des EPI, respect des consignes et des différentes mesures de prévention des risques

Conditions d'exercice :

- CDD de 3 mois renouvelable
- Aptitude physique au poste
- Travail sur le terrain en extérieur
- Déplacements fréquents sur le territoire communal
- **permis B exigé**
- profil paysagiste – espaces verts avec expérience particulièrement apprécié
- expérience réussie et références sur un poste similaire appréciées
- Temps complet (35 heures) Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service, de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques (neige, inondations, etc.)

Modalités de candidatures :

- les CV + lettres de motivation sont à adresser, au plus tôt, à :
par mail :
e.teillard@orcet.com